

le Développement Durable







Faire entrer le développement durable au sein des familles était un pari difficile mais nécessaire pour les actions futures des hommes et des femmes de notre « boule bleue ».

Ce guide, réalisé avec conviction et persévérance par les salariés et les bénévoles du Centre de Découverte du Monde Marin, permet à chaque foyer de prendre conscience de l'importance de ses actions et de son rôle. Il a reçu la validation de nombreux organismes spécialisés, témoins, s'il en était besoin de son sérieux.

A vous d'en faire votre « livre de chevet », votre « livre de réflexion et d'actions »... et de surmonter les nombreux concepts à acquérir. Il sera même « téléchargeable » sur notre site : www.cdmm.fr !

Je suis sûr du succès rencontré et du chemin de ce guide dans les mois à venir au sein des familles, petit monde en réduction, où tout commence (en local) et où tout prend des proportions globales.

Avec mes sincères félicitations, pour ceux qui l'ont conçu, vous qui l'avez entre vos mains et qui allez travailler avec et mes remerciements pour ceux qui nous ont aidé à le réaliser !

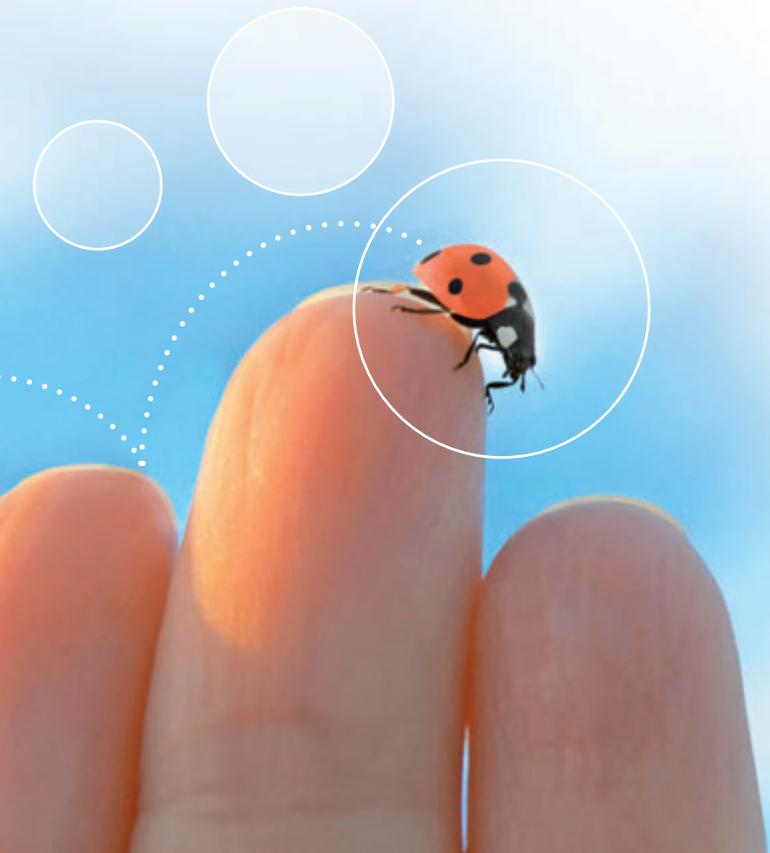
Richard CHEMLA

Président du Centre de
Découverte du Monde Marin.



Cette démarche reçoit l'appui du Comité 21, 1^{er} réseau français pour le développement durable, référent en matière d'Agenda 21 locaux et d'Agenda 21 scolaires.

Le Comité 21 a participé à l'élaboration et à la relecture de ce document.



Préface



Le développement durable est aujourd'hui au cœur de la société, il s'agit d'un « développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »¹.

Suite au Sommet de la Terre à Rio en 1992 se penchant sur l'état de l'environnement de la planète, un plan d'actions à l'échelle mondiale a été mis en place pour le 21^e siècle : l'Agenda 21. Cet outil en faveur du développement durable a été décliné à différentes échelles (collectivités territoriales, établissements d'enseignements).

Ce guide méthodologique à destination des familles, s'inscrit dans cette déclinaison et permet d'accompagner ces dernières dans une véritable démarche de développement durable qui est basée sur le respect de la personne, de la citoyenneté et de son environnement.

Accessible à tous, cet outil guide la famille à chaque étape, de la préparation jusqu'à la mise en œuvre d'actions concrètes en passant par un diagnostic et la définition d'un programme d'actions.

L'échelle de la famille est le meilleur vecteur du développement durable où le partage d'expériences, d'échanges de bonnes pratiques mais aussi de diffusion d'idées sont encouragés et valorisés tout comme l'esprit d'initiative.

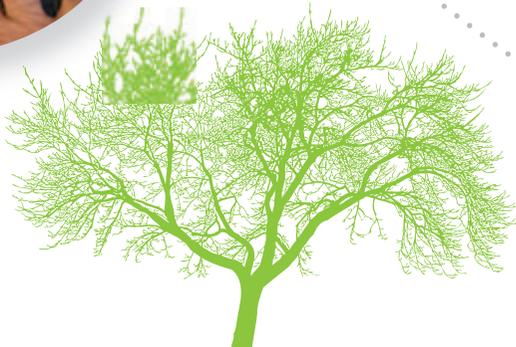
Chacun y trouve une place d'acteurs, les parents mais aussi les enfants qui peuvent apporter leur savoir-faire et renforcer des liens familiaux.

Néanmoins, il ne fournit pas une liste exhaustive de tous les thèmes en rapport avec le développement durable. Il ne s'agit pas d'expliquer ou proposer des actions et des gestes à réaliser mais bien d'assurer un suivi tout au long de la démarche des familles.

Quels que soient les résultats obtenus, l'important est la recherche d'amélioration permanente, la sensibilisation, la concertation et le volontariat sur cette démarche participative.

A vous de jouer !

¹ Rapport Bruntland, 1987.



Sommaire



Partie 1 Préambule 9

Partie 2 Les quatre grandes étapes 10

1. Ça commence ! La préparation 11

- **En route pour le DD !** Mobilisation et information des acteurs
- **Où en êtes-vous ?** Questionnaire
- **Que faire ?** Choix des thèmes et des objectifs prioritaires

2. Organisez-vous ! Élaboration de votre démarche. 24

- **Votre programme d'actions**
- **Etes-vous sur le bon chemin ?**
Mise en place des outils de suivi

3. Passez à l'action ! 27

4. Avez-vous réussi ? Evaluation permanente 28

- **Faites le point** - Suivi et évaluation
- **Et après ?** Remise à jour des objectifs
et du programme d'actions

Partie 3 Engagez-vous ! 29

Partie 4 Fiches thématiques 31





Ce **guide méthodologique** vous propose de vous aider tout au long de votre démarche. Il ne s'agit pas d'une norme ou d'un modèle qui s'applique à toutes les familles ; il sera différent selon vos motivations, vos choix, vos priorités, vos modes d'actions et les moyens dont vous disposez. Vous allez pouvoir l'adapter comme vous le souhaitez, selon vos volontés, vos possibilités... et vous l'**approprier** le mieux possible. Ce guide va vous permettre de vous assurer un suivi lors de l'élaboration de votre projet.

La décision de vous lancer dans une telle démarche est **volontaire** et doit être prise d'un commun accord en concertation avec tous les membres de votre famille. Avant de vous investir dans cette démarche, il est possible de vous renseigner et de vous appuyer sur des outils et actions qui existent déjà près de chez vous : Agenda 21 communaux, campagne Ecogestes Méditerranée, semaine du développement durable, sorties nature, Plan Climat...

La mise en place d'une démarche de type Agenda 21 pour une famille participe à une meilleure appréhension de la démocratie et de la citoyenneté en suscitant le débat, la prise de décisions collectives, la hiérarchisation des priorités mais aussi la responsabilisation et l'évaluation.

Tout le long de ce guide, la **transversalité**¹ entre les différents aspects du développement durable est prise en compte (protection de l'environnement, équité sociale, participation, économie...).



A chaque étape du guide, la "**mascotte DD**" vous aide en vous rappelant les idées essentielles de chaque partie et les points à retenir.

À retenir !

- > Appropriation du guide par toute la famille
- > Prise en compte de tous les aspects du développement durable



¹ Interrelations, liens entre les différents domaines du développement durable (économie, social, environnement...).



Les quatre grandes étapes de l'Agenda 21

1. **ÇA COMMENCE :**
LA PRÉPARATION

2. **ORGANISEZ-VOUS :**
ÉLABORATION DE
LA DÉMARCHE

Démarche
d'amélioration
continue

4. **AVEZ-VOUS
RÉUSSI ?**
ÉVALUATION
PERMANENTE

3. **PASSEZ
À L'ACTION !**
RÉALISATION DES
ACTIONS



1.

Ça commence ! La Préparation

→ En route pour le DD !

Mobilisation et information des acteurs

La démarche de développement durable que vous entamez doit être prise et suivie en famille. Il ne s'agit pas de faire des actions individuelles mais de se concerter et de l'élaborer ensemble.

Chaque membre doit être au courant de l'évolution du projet et il est essentiel que les décisions soient prises collectivement. Il s'agit d'une **démarche participative** dans laquelle une implication de tous est primordiale et où chacun a un rôle égal dans la prise de décision. C'est aussi un moyen de revaloriser **l'esprit de famille**.



→ Ce guide ne représente pas simplement un outil vous permettant de réaliser des gestes quotidiens en faveur du développement durable, mais il doit vous permettre de **vous inscrire dans une véritable démarche**.

L'objectif étant de **mettre en cohérence les actions que vous souhaitez développer et celles que vous avez déjà réalisées**.

Une démarche de type Agenda 21 n'est pas imposée, il ne s'agit en aucun cas d'un support pour dicter de nouvelles règles au sein de l'habitat ni pour contrôler ou imposer des contraintes à vos enfants ! Une telle démarche de progrès collectif n'a pas pour but de vous culpabiliser sur vos modes d'actions mais va vous permettre de devenir acteurs en faveur du développement durable.



Ne sous-estimez jamais la portée de vos actions ! Agir à une petite échelle et en l'occurrence à l'échelle d'une famille engendre des bénéfices directs comme l'amélioration de votre qualité de vie mais apporte également des solutions à une échelle plus grande sur du long terme : « Penser global, agir local »¹.

Cette phase de mobilisation passe par deux temps :

- une phase d'information de tous les membres de la famille
- la définition commune du développement durable pour la mise à niveau de tous.

¹ René Dubos, premier sommet de l'environnement en 1972.



Tous les membres d'une famille n'ont pas le même degré de sensibilisation et de connaissance. Il est donc important de s'informer et se mettre au même niveau.

Pour vous aider, vous pouvez consulter la référence documentaire donnée dans la dernière page des fiches thématiques (cf. pages 44-45). Celle-ci retrace les principaux livres et sites Internet expliquant le développement durable et tous les thèmes s'y rattachant.

→ Où en êtes-vous ? Questionnaire

Afin de construire au mieux votre démarche de développement durable, l'important est d'établir un **inventaire** de ce que vous faites au sein de votre habitat et en dehors. Vous pourrez ainsi connaître les points qui pourraient être améliorés et entreprendre de nouvelles actions concernant des thèmes que vous connaissez mal ou peu. Pour cela un **questionnaire** vous est proposé ; il se compose de différentes thématiques (déchets, air intérieur, transport...) regroupant les **aspects environnementaux, la cohésion sociale, l'économie, les démarches participatives...** Pour répondre à ce questionnaire, tous les membres de la famille doivent être présents et essayer de s'accorder sur les réponses. En effet, sur des thématiques telles que les transports, chaque membre n'a pas le même mode de déplacement. Il est donc nécessaire de discuter afin de trouver par exemple, le mode de transport le plus utilisé pour se rendre au travail ou à l'école.

Ce questionnaire doit vous aider à bien **identifier vos domaines d'actions**, mais aussi ceux dans lesquels vous agissez peu.

Les finalités sont les suivantes :

- établir un **bilan de votre mode vie** en termes de développement durable,
- traduire **votre niveau d'engagement** dans les différents thèmes du développement durable,
- identifier les avancées et les lacunes, et les raisons de ces dernières pour **mettre en évidence les leviers d'actions** (possibilités, moyens pour parvenir à l'objectif fixé).

À la suite de ce questionnaire, un tableau récapitulatif vous permet de synthétiser vos réponses et de mieux visualiser votre bilan.

Une analyse de vos réponses est nécessaire afin d'interpréter vos résultats et vous permettre de vous orienter dans votre démarche.



Bilan de l'engagement en faveur du développement durable au sein de la famille

Ce questionnaire comporte un nombre important de questions (une quinzaine de minutes est nécessaire), mais il est essentiel d'aller jusqu'au bout car il s'agit de la première étape, **primordiale**, de votre démarche.

Il doit vous permettre d'avoir une vue d'ensemble sur votre mode de vie en termes de développement durable pour faire votre propre diagnostic.

Comme tout questionnaire, il n'est pas possible de prendre en compte tous les cas particuliers et certains aspects peuvent donc être privilégiés par rapport à d'autres. Chaque thème aborde les différents aspects et les valeurs clés du développement durable (responsabilité, participation, protection de l'environnement, équité sociale, solidarité, partage...).

Si vous ne comprenez pas un des thèmes ou le lien qu'il a avec ce dernier, vous pouvez vous référer aux fiches thématiques où un résumé explique brièvement en quoi cela consiste.

À vos crayons !

Nombre de personnes dans la famille :

Énergie

1. Connaissez-vous votre consommation annuelle d'énergie par poste (chauffage, éclairage, ...) ?

- oui (de combien est-elle ?)
- à peu près
- non
- autre (précisez si vous savez, votre consommation d'énergie totale)

2. Faites-vous déjà des gestes pour réduire votre consommation d'énergie ?

- oui tout à fait (précisez vos gestes)
- j'essaye
- non
- autre (expliquez) :

.....

.....



3. Seriez-vous prêts à vous engager financièrement pour l'achat d'installations fonctionnant grâce aux énergies renouvelables (panneau solaire, géothermie...)?

oui tout à fait

peut-être

non

autre (expliquez, vous êtes locataire(s)...)

4. Utilisez-vous des téléprocédures (démarches administratives en ligne : déclaration des impôts, factures EDF par Internet...) ou le télétravail ?

oui souvent

j'essaye

non jamais

autre (expliquez) :

Transport

1. Comment vous rendez-vous à votre travail, à l'école... ?

Parmi les réponses ci-dessous, si vous empruntez plusieurs moyens de locomotion, choisissez celui qui correspond au plus grand nombre de kilomètres parcourus.

à pied, vélo, roller

transports en commun ou co-voiturage

en voiture, moto, scooter

autre (précisez le mode de déplacement)



2. Votre entreprise et/ou votre école proposent-elles des réseaux de transport avec des modes de déplacement plus respectueux de l'environnement (co-voiturage, pédibus...)?

oui (lesquels ?)

non

autre (précisez le système mis en place)

3. Combien de kilomètres parcourez-vous environ chaque semaine avec votre voiture (week-end compris) ?

moins de 50 km

entre 50 et 150 km

plus de 150 km

autre (précisez)

4. Essayez-vous de limiter vos déplacements (lors de vos courses, vos voyages...)?

- oui (comment ?)
- j'essaye non
- autre (expliquez)

Eau

1. Connaissez-vous votre consommation d'eau annuelle ?

- oui (précisez en m³) à peu près non
- autre (expliquez)

2. Faites-vous déjà des gestes pour réduire votre consommation d'eau ?

- oui (précisez ce que vous faites)
- j'essaye
- non
- autre (précisez d'autres actions)

3. Disposez-vous d'équipements économiseurs d'eau (ex. : réducteur de débit) et/ou d'appareils économiques en eau (ex. : machine à laver de classe A) ?

- oui plusieurs (lesquels ?)
- oui un (lequel ?)
- non
- autre (précisez si vous avez d'autres appareils, de quel type...)

Déchets

1. Triez-vous vos déchets ?

- oui tous
- seulement quelques uns (lesquels ?)
- non jamais
- autre (expliquez)



2. Essayez-vous de privilégier les produits avec peu d'emballages lors de vos achats?

- oui j'essaye non
- autre (expliquez)

3. Que faites-vous de vos matériels usagés, déchets ?

- triés pour être recyclés et valorisés, ou réutilisés, « seconde vie » ^[a]
- jetés à la poubelle
- autre (expliquez)

[a] « seconde vie » : donner une seconde vie aux déchets c'est les réutiliser quand cela est possible. Par exemple, vous réutilisez vos feuilles de papier comme brouillon, des boîtes en métal comme contenant (pot de peinture...)... Il peut aussi s'agir de faire des brocantes dans lesquelles les objets dont vous ne vous servez plus seront vendus à d'autres personnes. Vous donnez à votre déchet un usage différent de son premier emploi.

4. Recyclez-vous correctement les D3E^[b], les médicaments, les textiles... ?

- oui
- j'essaye
- non
- autre (expliquez)

[b] Un DEEE, ou Déchet d'Équipement Électrique Électronique, est le déchet d'un équipement fonctionnant grâce à des courants électriques ou des champs électromagnétiques, c'est-à-dire tous les équipements fonctionnant avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur (rechargeable).

Alimentation



1. Consommez-vous des produits de saison ?

- oui souvent
- j'essaye
- non jamais
- autre (expliquez)

2. Consommez-vous des produits locaux ?

- oui souvent
- j'essaye
- non jamais
- autre (expliquez)

3. Achetez-vous des produits issus de l'agriculture biologique ou du commerce équitable (cf. page 36) ?

- oui souvent
- j'essaye
- non jamais
- autre (expliquez quels types de produits)

4. Que faites-vous de vos restes alimentaires ?

- compost
- milieu naturel (animaux domestiques...)
- jetés à la poubelle
- autre (précisez ce que vous en faites)

Achat et consommation

1. Quand vous achetez un produit (équipement ou appareil électrique, véhicule...) tenez-vous compte de sa consommation en carburant, consommables^(c), eau, électricité... ?

- oui j'essaye non
 autre (expliquez)

(c) Les cartouches, les gobelets en plastique... sont des exemples de consommables.

2. Quand vous achetez un produit, faites-vous attention à sa provenance et à sa modalité de fabrication ?

- oui aux deux
 à un seul (lequel) ?
 non
 autre (expliquez)



3. Connaissez-vous la signification des labels et des logos figurant sur les produits et en tenez-vous compte lors de vos achats ?

- oui j'essaye non
 autre (expliquez)

Bâtiments

1. Votre habitation est-elle « durable » (énergies renouvelables, matériaux écologiques...) ?

- oui (précisez)
 non pas encore (en projet) non
 autre (expliquez)

2. Faites-vous des travaux de rénovation et d'entretien pour votre habitation (isolation, aération...) ?

- oui souvent parfois jamais
 autre (expliquez)

Milieu naturel

1. Participez-vous à des actions locales ou nationales pour la protection de la nature ?

- oui très souvent (lesquelles ?)
 parfois jamais autre (expliquez)

2. Entretenez-vous des espaces verts (votre jardin notamment) en tenant compte de l'impact de vos gestes et pratiques sur l'environnement et les écosystèmes (utilisation de produits chimiques, arrachage de haie(s)...) ?

- oui j'essaye non
 autre (expliquez, si vous êtes locataire(s), vous n'avez pas de jardin...)

3. Connaissez-vous les conséquences de votre façon d'agir (pratiques naturelles ou utilisation de produits chimiques par exemple) sur le milieu ?

- oui (citez-les)
 à peu près non
 autre (expliquez)



Air intérieur

1. Comment ventilez-vous votre habitation ?

- ventilation mécanique ventilation naturelle
 autre (précisez le système)

2. Achetez-vous des produits (d'entretien, d'hygiène et de cosmétique par exemple) respectueux de l'environnement ?

- oui (lesquels ?)
 j'essaye non
 autre (expliquez)

Bruit

1. Possédez-vous des appareils bruyants qui vous gênent (cf. page 41) ?

- oui plusieurs (lesquels?)
- oui un (lequel ?)
- non
- autre (expliquez)

2. Votre habitation est-elle équipée d'une isolation phonique ?

- oui (précisez le type d'isolation)
- non
- autre (expliquez, vous ne savez pas)

3. Avez-vous déjà eu des plaintes de votre voisinage concernant le bruit ?

- oui
- jamais
- autre (expliquez)



Santé et bien-être

1. Vous sentez-vous bien dans votre habitation ?

- oui
- non (précisez)
- autre (expliquez)

2. Ressentez-vous des gênes liées à des nuisances extérieures (thermique, visuelle, acoustique, lieu d'implantation de l'habitation, aménagement des pièces, proximité d'une autoroute...) ?

- plusieurs (lesquelles ?)
- une (laquelle ?)
- non
- autre (expliquez)

3. Pratiquez-vous une activité sportive ?

- souvent
- parfois
- jamais
- autre (expliquez)

Risque

1. Votre habitation est-elle située dans une zone à risques (inondation, chimique, ligne haute tension...)?

oui (précisez)

non

autre (expliquez, vous ne savez pas...)

.....

2. Si oui, connaissez-vous les procédures en cas d'urgence ?

oui

à peu près

non

autre (expliquez)

.....

3. Possédez-vous un extincteur ?

oui

non

autre (expliquez)

.....

4. Avez-vous participé à des formations (gestes de premiers secours par exemple) ?
Précisez si vous les avez faites à titre personnel ou professionnel.

oui plusieurs (lesquelles ?)

oui une (laquelle ?)

non

autre (précisez quel type de formation)

.....

5. Les objets dangereux (couteaux, produits d'entretiens chimiques...),
les prises électriques... sont-ils protégés et hors de portée des enfants ?

oui, ils le sont tous

oui, certains (lesquels ?)

non

autre (expliquez)

.....

6. Vérifiez-vous souvent vos systèmes de gaz, d'électricité, d'eau ?

souvent

parfois

jamais

autre (expliquez)

.....



Coopération locale, internationale et communication

1. Participez-vous à des réseaux d'échanges ou d'entraide ?

- très souvent (lesquels ?)
 parfois jamais autre (expliquez)

2. Vous tenez-vous au courant des différents changements concernant le développement durable, et participez-vous à des fêtes de quartier, à des mouvements locaux ou nationaux (semaine du développement durable...) ?

- oui (précisez)
 j'essaye non autre (expliquez)

3. Essayez-vous de sensibiliser les personnes autour de vous (famille, amis...) au développement durable en général, à vos différentes actions... ?

- oui (précisez ce que vous faites)
 j'essaye non autre (expliquez)

Solidarité



1. Faites-vous partie d'associations ?

- oui plusieurs (lesquelles ?)
 oui une (laquelle ?) non
 autre (expliquez)

2. Faites-vous des dons à des associations caritatives (vêtements et meubles donnés à Emmaüs, à la Croix Rouge Française...) ?

- souvent parfois jamais
 autre (expliquez)

3. Participez-vous à des actions de solidarité réalisées dans votre école ou à votre travail (journées d'échanges culturels...) ?

- souvent parfois jamais
 autre (expliquez)

4. Essayez-vous de favoriser le lien intergénérationnel dans votre famille, avec vos voisins ?

- oui (précisez ce que vous faites)
 j'essaye non autre (expliquez)

Tableau récapitulatif de vos réponses

Différentes thématiques	Nombre de <input type="checkbox"/> « Poursuivre la démarche »	Nombre de <input type="checkbox"/> « Renforcer les actions »	Nombre de <input type="checkbox"/> « S'engager »
Energie (4 réponses)			
Transport (4)			
Eau (3)			
Déchets (4)			
Alimentation (4)			
Achat et consommation (3)			
Bâtiments (2)			
Milieu naturel (3)			
Air intérieur (2)			
Bruit (3)			
Santé et bien-être (3)			
Risque (6)			
Coopération locale, internationale et communication (3)			
Solidarité (4)			

Ce tableau récapitulatif permet de vous auto-évaluer : dans quelles thématiques vous vous investissez, pourquoi certaines actions obtiennent de moins bons résultats, quelles actions allez-vous pouvoir développer...

Dans la colonne « **Poursuivre la démarche** », le nombre que vous avez obtenu pour chaque thématique reflète les **actions entreprises**, là où vous avez décidé de vous investir, là où vous réalisez régulièrement des actions et des gestes en faveur du développement durable.

La colonne « **Renforcer les actions** » indique plutôt les actions que vous avez tenté de réaliser et qui ne sont pas totalement abouties, où des **améliorations** peuvent encore être apportées.

Enfin, la colonne « **S'engager** » traduit les différentes thématiques dans lesquelles vos connaissances et vos actions peuvent être améliorées. Dans les thématiques où vous avez obtenu un grand nombre de « », il semble intéressant de vous y lancer et d'entreprendre une **nouvelle démarche** dans des domaines que vous ne connaissez peut être pas encore très bien.

Pour poursuivre la démarche, il est nécessaire d'**analyser vos résultats** en vous demandant tout d'abord pourquoi vous avez obtenu de tels résultats. Il est possible que vos résultats ne correspondent pas forcément à l'idée de départ que vous aviez. Il est également envisageable que vous soyez surpris par l'obtention de tant de « points rouges » sur un thème particulier. Le but est de comprendre pourquoi, malgré vos engagements dans une thématique particulière, vos résultats ne sont pas à la hauteur de vos espérances.

Lancez-vous !

- > Etat des lieux pour évaluer votre **niveau d'engagement**
- > Analyse et **questionnement** sur les résultats



→ Que faire ?

Choix des thèmes et des objectifs prioritaires

A vous maintenant de **choisir le ou les thèmes** sur lesquels vous voulez entamer une véritable démarche de développement durable. Par exemple : favorisez un thème où le nombre de cases rouges est élevé, ou un autre thème qui vous tient particulièrement à cœur. Rappelons que la décision doit être **prise en famille** afin que chacun puisse participer à sa manière.

Une fois le ou les thèmes choisis, approfondissez-le pour repérer les grandes lignes directrices (à suivre tout au long de votre démarche) et fixez-vous des **objectifs prioritaires**.

Cette phase nécessite la connaissance de votre situation actuelle pour bien identifier les « **forces** », les « **faiblesses** » et définir les **leviers** pour chaque thématique.

À faire !

- > Choix des **thèmes clés**
- > Définition des **objectifs** pour chaque thème

→ Pour cette partie, vous pouvez faire appel à des personnes ou à des organismes extérieurs pour des compétences particulières (bilan énergétique de votre habitation par exemple).



→ Votre programme d'actions

Vous venez de choisir vos thèmes et vos objectifs, vous devez maintenant mettre en place des actions concrètes. Tous ces éléments sont rassemblés dans un **programme d'actions** qui les hiérarchise et détaille les tâches opérationnelles à engager à plus ou moins long terme.

Ce programme contient la ou les cibles visées, la description des actions à mener, les membres de la famille responsables, ainsi qu'un planning de réalisation.

THÈMES	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLE	DÉLAI/ FRÉQUENCE
Eau	Réduire la consommation d'eau de 5%	Fermer les robinets lors de la vaisselle	Nom de la personne responsable	Tous les jours
		Réparer les fuites		1 mois
		Installer des briseurs d'eau sur les robinets		1 mois
Energie	Diminuer la consommation d'électricité	Eteindre les lumières et profiter de la lumière naturelle		Tous les jours
		Ne pas laisser les appareils en veille		Tous les jours
		Achat d'ampoules à économie d'énergie		Dès que possible
Déchets	Réduire la quantité de déchets jetés à la poubelle	Mettre en place le compost (bio seaux)		Toutes les semaines
Transports	Diminuer les trajets en voiture	Utiliser les transports en commun et se déplacer à pied, à vélo...		Tous les jours

À retenir !
Mise en place du programme d'actions

→ Il est possible de réaliser d'autres types de tableaux avec par exemple la liste d'actions prévues précisément pour chaque membre de la famille.



→ Êtes-vous sur le bon chemin ?

Mise en place des outils de suivi

Pour chaque action réalisée vous devez mettre en place des **indicateurs de suivi**. Un indicateur de suivi permet de mesurer et d'apprécier l'état et l'évolution de vos actions et doit répondre à trois principales caractéristiques, il doit être :

- pertinent
- représentatif
- mesurable

Ces indicateurs permettent une évaluation quantitative et/ou qualitative des actions menées pour recadrer et fixer de nouveaux objectifs.

Par exemple, concernant l'action de la réduction de la consommation d'eau, l'outil de suivi peut être le montant de votre facture d'eau. Pour suivre l'évolution du tri de vos déchets, vous pouvez peser ou compter le nombre de poubelles que vous sortez par semaine. Vous pouvez également comptabiliser le nombre de journées ou de sorties que vous faites sur le thème de la protection de la nature...



2.

Organisez-vous ! Elaboration de votre démarche

Ces indicateurs sont intégrés dans un **tableau de bord** et sont renseignés au fur et à mesure de l'avancement des actions. Le tableau de bord vous permet d'avoir une vision d'ensemble des indicateurs choisis pour chaque action et de les gérer le mieux possible.

OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS	RÉSULTATS				COMMENTAIRES
			S.1	S.2	S.3	S.4	
Diminution de la consommation d'eau	<ul style="list-style-type: none"> Fermer les robinets Réparer les fuites Installer des briseurs d'eau 	Suivi de la consommation d'eau avec la facture d'eau, montant payé ou volume utilisé	5 m ³	5 m ³	4 m ³	3 m ³	
Diminution de la consommation d'électricité	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser la lumière naturelle Ne pas laisser les appareils en veille Achat d'ampoules basse consommation 	Suivi de la consommation avec le montant de la facture	90 €	85 €	85 €	80 €	
Réduire la quantité de déchets jetés à la poubelle	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place le compost (bio seaux) 	Compter le nombre de bio seaux remplis chaque semaine	0	1	1	2	
Diminuer les trajets en voiture	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser les transports en commun et se déplacer à pied, vélo... 	Comparer les frais d'essence et d'entretien du véhicule avant et après l'action	50 €	50 €	40 €	40 €	

S.1, S.2, S.3, S.4 = semaine 1, 2, 3, 4

→ La fréquence est donnée à titre indicatif, à vous de l'adapter selon vos indicateurs (mois, trimestre...).

Pensez-y !

Choix des **indicateurs de suivi** pour chaque objectif



3. Passez à l'action !

Vous pouvez maintenant mettre en œuvre toutes les actions initialement fixées. Chaque membre de la famille s'implique dans son objectif tout en restant attentif à tout ce qui se passe autour de lui et des autres actions qui sont réalisées. Référez-vous toujours au plan d'actions que vous avez élaboré et pensez à remplir régulièrement votre tableau de bord et relevez les indicateurs de suivi. Vous pouvez réaliser votre tableau de bord sur une feuille de papier pour compléter plus facilement la colonne « résultats ».



4. Avez-vous réussi ? Évaluation permanente

→ Faites le point Suivi et évaluation

Les tableaux remplis durant la réalisation des actions vous permettent maintenant de savoir si les objectifs fixés sont atteints ou s'il existe des écarts. Grâce à ces tableaux, vous pouvez apprécier **l'évolution de vos actions**. Vous devez **analyser vos résultats** grâce aux outils de suivi.

À retenir !

Résultats de votre **suivi**
et **évaluation** de
vos actions



Après avoir évalué chacune de vos actions, vous pouvez également établir un **bilan général** de votre démarche. Cela vous permet de mettre en évidence les avantages et les inconvénients de votre démarche globale.

Votre évaluation ne doit pas seulement être quantitative, c'est-à-dire reposer uniquement sur les indicateurs de suivi. En effet, elle doit également être qualitative et s'appuyer sur l'appréciation et le ressenti de chacun sur les freins et les leviers des différentes actions.

→ Et après ? Remise à jour des objectifs et du programme d'actions

Si vous n'avez pas atteint vos objectifs, l'analyse réalisée vous aide à comprendre pourquoi. La mise en place de **mesures correctives** permet de régler les problèmes. Si, toutefois, vous êtes parvenus à vos objectifs et que des actions ont été correctement accomplies, il faut envisager d'en **fixer de nouveaux** et de réaliser un nouveau cycle. N'oubliez pas que vous êtes dans une logique de **amélioration continue** et que vous recherchez sans cesse à progresser sans vous contenter des résultats obtenus.

N'oubliez pas !

- > Fixer de nouveaux objectifs
- > Démarche d'**amélioration continue**

Inversement, peu importe si vous n'avez pas obtenu les résultats escomptés, l'important est que vous soyez dans une logique de recherche d'amélioration.

Après cette analyse, vous devrez remettre à jour votre programme d'actions avec vos nouveaux objectifs, les nouveaux délais...



Engagez-vous !

Adhérer à cette charte, c'est concrétiser votre engagement pour la réalisation de votre projet. En nous la renvoyant, cela permettra au Centre de Découverte du Monde Marin d'avoir un retour des engagements prononcés.

Charte d'engagement



La famille composée de :
.....
.....
.....

s'engage dans les actions suivantes :
.....
.....
.....

Nombre de personnes dans la famille :
• nourrissons (- de 3 ans) :
• enfants (- de 12 ans) :
• adolescents :
• adultes (+ de 18 ans) : étudiants
actifs
en recherche d'emploi
retraités.....

Propriétaires ou Locataires

Ville de résidence : Signature des membres de la famille :

A., le



Ces informations ne seront pas exploitées dans un cadre commercial mais uniquement par le CDMM en tant qu'informations ressources.



Fiches thématiques et exemples d'actions



Les fiches thématiques vous donnent un bref descriptif de chaque thème ainsi que le lien qu'il a avec le développement durable.

Ces fiches vous permettent de faire le lien et de mettre en parallèle vos interrogations avec les objectifs du développement durable ainsi qu'avec votre démarche. Pour vous aider, quelques exemples d'actions à mettre en oeuvre pour chaque thématique sont donnés.

Il s'agit d'une liste non exhaustive représentant les principaux gestes que vous pouvez réaliser au sein de votre habitat ou à l'extérieur. Les actions proposées peuvent aborder plusieurs thématiques. Par exemple, la thématique « achats et consommation » est étroitement liée avec celle de l'alimentation en ce qui concerne les produits issus du commerce équitable, de l'agriculture biologique...

●● Point repère : Un ménage français émet aujourd'hui en moyenne 15,5 tonnes de CO₂ par an.

50 % des émissions de CO₂ sont liées aux usages privés de l'énergie :

- 28 % : déplacement des personnes
- 18 % : chauffage des logements
- 4% : eau chaude, électricité spécifique domestique



Création
de votre projet :
interrelations de
vos actions et des
thématiques



et 50% à la fabrication et au transport des produits et services :

- 24% : industrie et agriculture (hors chauffage)
- 17% : transports des marchandises
- 9% : chauffage et électricité spécifique au travail.

Énergie



La plupart de nos activités et de nos appareils utilisent de l'énergie : fabrication, entretien, transport... Sans oublier que tous les produits que nous consommons ont eux aussi nécessité de l'énergie pour leur fabrication, leur transport, leur gestion et vont en nécessiter pour leur élimination.

La consommation d'énergie est trop importante et cette dernière provient le plus souvent d'énergies fossiles. Il est donc important d'avoir recours à des modes de production d'énergie alternatifs (les énergies renouvelables) et de commencer par diminuer notre consommation d'énergie.

✓ Actions

1. J'achète des appareils à faible consommation d'énergie
2. Je privilégie les énergies renouvelables
3. Je réduis ma consommation d'énergie (appareil en veille, lumière...)

La plupart des appareils électroménagers, des ampoules électriques ou encore des voitures disposent actuellement de ces étiquettes énergie. Elles permettent d'évaluer l'efficacité énergétique de l'appareil grâce à différentes classes : « A » correspond au rendement optimum et « G » au moins efficace.

Émissions de CO₂ faibles



Émissions de CO₂ élevées

●● **Point repère :** Pourcentage des différents postes de consommation d'électricité de l'habitat :

- 46 % pour l'éclairage (les lampes basse consommation consomment 5 fois moins d'électricité et ont une durée de vie jusqu'à 10 fois supérieure que les ampoules à incandescence), les appareils électroménagers et produits bruns (TV, Hi-Fi, décodeur, consoles de jeux...). Les veilles des appareils électriques consomment 150 à 500 kWh par ménage et par an, soit la consommation d'un réfrigérateur sur la même période.
- 32 % pour le chauffage : un degré de moins dans la maison représente 7 % de consommation d'énergie en moins. Avec les nouvelles chaudières « basse température » ou « à condensation », les économies d'énergie peuvent représenter 25 à 40 %. En France, le remplacement de toutes les chaudières de plus de 20 ans éviterait le rejet d'au moins 7 millions de tonnes de CO₂.
- 15 % pour l'eau chaude sanitaire
- 7% pour la cuisson



Transport



Le progrès technologique et l'amélioration du niveau de vie ont permis le développement des transports (avion, automobile...) et des infrastructures. Ils ont pour conséquence une forte augmentation des déplacements. Il en découle de graves problèmes environnementaux, sociaux et de santé publique. Aujourd'hui, les déplacements doivent être limités et remplacés par des transports en commun et des modes dits doux ou alternatifs (vélo, roller, marche à pied, ...).

✓ Actions

1. Je vais à mon travail grâce au co-voiturage si ce dernier est possible
2. Je choisis le moyen de transport le mieux adapté à mon déplacement (vélo pour des petites distances par exemple)
3. Je privilégie les transports en commun et la pratique des modes de transport doux
4. J'essaye de limiter mes déplacements lors de mes courses ou pour mes voyages

●● Point repère :

- La combustion d'un litre d'essence produit 2,4 kg de CO₂
- 10 km de vélo tous les jours évitent le rejet, par l'usage d'une voiture, de 700 kg de CO₂ par an.
- Un autobus rempli de passagers (35 à 40 personnes) permet de retirer 40 véhicules de la route aux heures de pointe, et d'économiser ainsi 70 000 litres de carburant par an.
- Par kilomètre et par personne, le tramway consomme 15 fois moins d'énergie que la voiture.

Emissions de CO₂ par mode de transport et par personne sur un trajet Paris-Marseille :

- Voiture : 157 kg (pour le conducteur seul, 78 kg avec un passager)
- Avion : 112 kg (avion plein)
- TGV : 5 kg



L'eau est une ressource précieuse qu'il faut préserver. Economiser l'eau dans l'habitat, c'est simple et possible. Des solutions existent pour diminuer considérablement la consommation d'eau provenant de la douche, des toilettes ou des robinets.

✓ Actions

1. Je récupère les eaux pluviales pour l'arrosage, le lavage de ma voiture...
2. J'installe des briseurs d'eau pour mes robinets, le double débit pour les chasses d'eau...
3. Je lutte contre les fuites

●● **Point repère** : Consommation d'eau des ménages en France :

- 39 % : bains et douches : une douche de 4 à 5 minutes consomme 30 à 80 litres d'eau et un bain 150 à 200 litres
- 20 % : WC : une personne utilise en moyenne 30 litres d'eau par jour pour ses WC. Des chasses d'eau économiques proposent aujourd'hui deux types de débit : 3 ou 6 litres d'eau, contre 9 litres pour une chasse d'eau classique
- 12 % : lessive
- 6 % : cuisine : l'installation d'un robinet mitigeur permet de réduire le débit de l'eau de 10 % et l'installation d'un mousseur de 30 à 40 %
- 6 % : arrosage, lavage voiture
- 6 % : nettoyage, divers
- 1 % : boisson

Déchets



Tri, recyclage, compostage, voici les principales solutions de la gestion durable des déchets. Une modification radicale de nos modes de production, de distribution et surtout de consommation, diminuerait sensiblement la production de ces déchets. Les déchets les plus faciles à éliminer sont ceux que l'on ne produit pas. Il faut essayer de consommer en pensant aux déchets que nous produirons par la suite.

✓ Actions

1. Je trie mes déchets
2. J'essaie d'organiser le compostage de mes déchets verts
3. Je favorise la consommation des écoproduits avec peu d'emballage



La boucle de « Möbius » indique qu'un produit est recyclé et recyclable.



Des flèches blanches sur un cercle avec un fond foncé signifient que le produit contient des matières recyclées.



Lorsque ce logo est appliqué sur un produit recyclé, on peut lire en plus le pourcentage de matières recyclées qu'il contient (ici 65%).



Le Point Vert signifie que l'entreprise qui a fabriqué le produit a payé une contribution à Éco-emballages (cette organisation gère, supervise et accompagne le tri des emballages ménagers en France). Cette contribution obligatoire sert à financer l'organisation du tri sélectif dans les communes et les syndicats.

●● Point repère : Chaque français produit aujourd'hui environ 360 kg de déchets par an, c'est deux fois plus que dans les années soixante. 1/3 des déchets ménagers est constitué d'emballages.

- 1 tonne de plastique recyclé = entre 600 et 800 kg de pétrole brut économisé
- 1 tonne de verre recyclé = 660 kg de sable + 100 kg de fioul économisés
- 1 tonne de briques alimentaires recyclées = 2 tonnes de bois préservés
- 670 canettes valorisées = 1 cadre de vélo
- 19 000 boîtes de conserve recyclées = 1 carrosserie de voiture

Environ 1/3 des déchets qui finissent dans la poubelle pourrait être composté.

Alimentation



Le concept de l'alimentation durable est basé sur la production locale par des modèles agricoles qui préservent l'environnement, le climat, les sols, l'eau, le bien être des animaux d'élevage... Il ne faut pas oublier qu'en s'appuyant sur des modes de production agricole durable, nous participons à la préservation des emplois agricoles, à des revenus équitables pour les producteurs et au développement local.

✓ Actions

1. Je préfère les produits de saison et les produits locaux
2. Je préfère les aliments issus de l'agriculture biologique et du commerce équitable

Voici quelques logos qu'il est bon de connaître :



L'**agriculture biologique** est un système agricole qui n'utilise pas d'engrais chimique, de pesticides de synthèse ou encore des Organismes Génétiquement Modifiés. Elle vise à favoriser les agrosystèmes⁽¹⁾ tout en protégeant la biodiversité par la rotation des cultures, l'utilisation d'engrais verts, la lutte biologique ou encore le compostage.



La **Plate-Forme pour le Commerce Equitable (PFCE)** est un collectif national de concertation et de représentation d'acteurs de commerce équitable français. Sa mission est de défendre et promouvoir le commerce équitable en France. Le commerce équitable quant à lui représente une alternative efficace pour réduire les inégalités engendrées par le commerce conventionnel. Il est basé entre autre sur une juste rémunération du travail des producteurs, la préservation de l'environnement, une relation durable...



Max Havelaar France est une association de solidarité internationale qui représente le mouvement international Fairtrade. C'est l'un des principaux acteurs du commerce équitable. Son but : utiliser le commerce pour donner à des paysans et employés de l'hémisphère Sud les moyens de lutter eux-mêmes contre la pauvreté.



Alter Eco est à la fois une entreprise et une association qui favorise le commerce équitable et vend des produits issus de ce dernier.



Réseau de distribution, associatif et militant, **Artisans du Monde** défend l'idée d'un commerce équitable à trois dimensions : économique, éducative et politique. Ses moyens d'action sont la vente de produits du commerce équitable, l'éducation des consommateurs, des campagnes d'opinion publique et des actions de plaidoyer.

●● Point repère :

- Un fruit importé hors saison consomme pour son transport 10 à 20 fois plus de pétrole que le même fruit produit localement et acheté en saison.
- La production de viande pèse lourd en termes de gaz à effet de serre (GES). La production d'un kilo de viande de veau rejette environ la même quantité de GES qu'un trajet automobile de 220 km.

Toutes les viandes n'émettent pas la même quantité de GES : 200 g de poulet émettent 10 fois moins de GES que la production de la même quantité de bœuf.

(1) écosystèmes construits ou modifiés par l'homme pour l'exploitation agricole d'espèces animales et végétales à des fins alimentaires, industrielles ou énergétiques

Achat et consommation



« Consommer responsable, c'est donner un sens éthique et une utilité sociale à l'acte d'achat ». L'éco-consommateur va réfléchir sur les conséquences de son acte d'achat en termes d'environnement et au niveau social. Nous devons tous prendre conscience que nous sommes des « consom'acteurs ».

A chaque fois que nous faisons nos courses, nous choisissons les produits en fonction du prix, de la provenance, de la qualité, de la marque, ... ce qui inclut aussi que nous cautionnons les conditions de travail et de fabrication de ces produits et leur impact sur la planète.

✓ Actions

1. Je repère les logos et privilégie les produits labellisés : agriculture biologique, commerce équitable...
2. J'évite les produits avec un surplus d'emballages et les sacs plastiques
3. Je vérifie la consommation d'énergie grâce à l'étiquette énergie de mes équipements



Le Forest Stewardship Council ou **FSC** est une organisation internationale fondée par des associations de défense de l'environnement, des représentants de la filière bois et des consommateurs.

Le logo FSC permet aux consommateurs d'identifier les produits provenant de forêts bien gérées et donc certifiées selon les critères du FSC. Vous trouverez donc ce label sur du bois ou des produits dérivés de bois, issus de forêts gérées durablement.



Le Program for Endorsement of Forest Certification Scheme (PEFC) est un système de certification né d'une initiative de professionnels de la forêt et du bois. A l'origine européenne, l'initiative regroupe désormais différentes régions du monde.

Apposé sur des produits en bois, ce logo indique que les bois utilisés proviennent de forêts prospères.

●● Point repère :

- ➔ Les lingettes produisent 3 à 6 fois plus de déchets que les produits traditionnels (éponge, serpillière).
- ➔ Les sacs en plastique représentent 45 000 tonnes de déchets annuels et mettent 100 à 400 ans pour se dégrader naturellement.



Bâtiments



Les bâtiments utilisent beaucoup de matières premières, génèrent de nombreux déchets et consomment une part importante d'énergie. Les économies d'énergie sont un enjeu considérable. Pour cela les bâtiments intègrent de plus en plus la notion de développement durable avec notamment la construction de maisons passives⁽¹⁾, des bâtiments à énergie positive⁽²⁾, des maisons Haute Qualité Environnementale (HQE)⁽³⁾ et Haute Performance Energétique (HPE)⁽⁴⁾, l'inertie thermique (capacité à stocker de la chaleur dans les murs, le plancher...), des équipements économes mais aussi grâce à des gestes simples comme bénéficier de la lumière naturelle.

Le développement des énergies renouvelables s'avère indispensable pour réduire nos consommations d'énergie : géothermie, solaire thermique, solaire photovoltaïque, éolien, biomasse (bois)...

Actions

1. J'installe des équipements fonctionnant grâce aux énergies renouvelables
2. J'entretiens régulièrement mon habitation

Point repère :

- L'isolation d'un logement réalisée avec soin peut diviser la consommation de chauffage par 3 ou 4.
- Un entretien régulier des appareils de chauffage, c'est 8 à 12 % d'énergie consommée en moins.

(1) maison passive : bâtiment dont la consommation énergétique est très faible.

(2) bâtiment à énergie positive : bâtiment ayant une très faible consommation énergétique et qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme notamment grâce aux énergies renouvelables.

(3) bâtiment Haute Qualité Environnementale : bâtiment limitant son impact environnemental lors de sa construction, sa rénovation, son usage et sa destruction.

(4) bâtiment Haute Performance Energétique : bâtiment disposant d'un label officiel français concernant ses performances énergétiques, sanitaires et environnementales.



Milieu naturel



Il faut prendre conscience de la biodiversité, du patrimoine naturel et des ressources naturelles et développer une attitude favorable pour la protection et la conservation du milieu naturel. En effet, ces ressources sont indispensables à la vie et au bon fonctionnement de la Terre. Cependant, les activités humaines tendent à bouleverser le milieu naturel et ses potentialités de renouvellement et le dégradent : prélèvement des ressources fossiles, pollution de l'eau, de l'air, du sol, destruction des habitats.

L'enjeu est de mettre en œuvre des actions au quotidien pour réduire le gaspillage, limiter les pollutions et économiser les ressources.

Actions

1. Je participe à des journées et à des actions de sensibilisation et de protection de la nature
2. J'essaie de ne pas utiliser de produits chimiques et je favorise les produits naturels
3. J'aménage mon jardin avec des « écosystèmes » de proximité (micro mare, haies fruitières...)

 **Point repère :** Les jardiniers amateurs seraient responsables pour $\frac{1}{4}$ de la pollution des eaux de surface et des nappes souterraines avec une consommation annuelle de produits phytosanitaires s'élevant à plus de 6 000 tonnes, soit 8 % du tonnage annuel utilisé en France par le monde agricole.

Air intérieur



Nous passons en moyenne 80% de notre temps à l'intérieur des bâtiments. Nous nous inquiétons souvent de la qualité de l'air extérieur alors qu'il est également important de s'occuper de la qualité de l'air intérieur. Ce dernier révèle une pollution d'une grande diversité provenant des produits de construction, d'ameublement, d'entretien, des équipements de chauffage, de climatisation, des peintures...

✓ Actions

1. Je ventile et j'aère régulièrement mon habitation, 10 minutes pour chaque pièce suffisent
2. J'essaie de ne plus utiliser des produits d'entretien dangereux pour l'environnement et des aérosols
3. J'agrémente mes pièces de plantes dépolluantes

Vous devez sans doute connaître les logos qui suivent, ils figurent sur de nombreux produits, mais savez-vous réellement à quoi ils correspondent ?



Si vous voyez ce logo sur un produit, évitez de l'acheter ! En effet, il s'agit d'un produit qui peut présenter un risque immédiat ou différé pour une ou plusieurs composantes de l'environnement.



Les produits disposant de ce logo sont des produits dont l'impact sur l'environnement est réduit. Le produit est alors conforme à des critères écologiques et d'aptitude à l'usage.



L'Eco-label signifie que le produit a été vérifié par des organismes indépendants quant à sa conformité à des critères écologiques stricts et à des critères de performance rigoureux. Il s'agit d'une « approche globale » qui "prend en considération le cycle de vie du produit à partir de l'extraction des matières premières, la fabrication, la distribution, et l'utilisation jusqu'à son recyclage ou son l'élimination après usage".



Cosmébio est l'Association Professionnelle Française de la Cosmétique Ecologique et Biologique. Les produits possédant ce logo sont issus de la cosmétique naturelle et biologique.

●● Point repère :

- Un air intérieur non renouvelé peut être plus pollué que l'air extérieur.
- Une ampoule sans poussière, c'est 40 % de flux lumineux supplémentaire.

Bruit



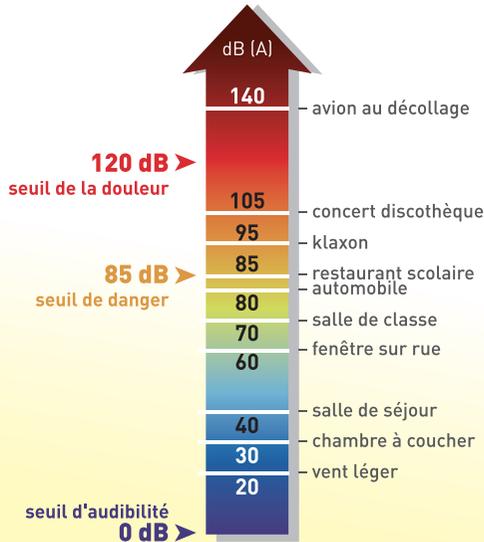
Le bruit est une des nuisances majeures de la vie quotidienne. Lorsqu'il atteint un niveau élevé ou fréquent, on parle de pollution sonore dont les conséquences portent à la fois sur la santé humaine et l'environnement. De plus, les nuisances sonores peuvent représenter des sources de conflit avec les proches et le voisinage.

Pour comparaison, le niveau sonore d'une automobile est d'environ 80 décibels et le seuil de danger se situe à seulement 5 décibels de plus.

✓ Actions

1. Je place des embouts de feutre ou de caoutchouc sous les pieds des chaises et des tables
2. J'essaie d'acheter du matériel électrique et mécanique moins bruyant
3. J'essaie d'améliorer l'isolation phonique de mes fenêtres, des revêtements des sols...

●● Point repère :



Source : www.sante-environnement.fr

Santé et bien-être



Le développement durable passe également par la santé et le bien-être qui peuvent s'acquérir facilement par un comportement éco-responsable (respect, solidarité, responsabilité...).

✓ Actions

1. J'aménage au mieux les pièces de mon habitat (profiter de la lumière naturelle...)
2. J'isole correctement mon habitation pour ne pas être gêné(e) par le bruit
3. J'utilise des matériaux naturels (bois...)
4. Je fais régulièrement des « check up » chez mon médecin et vérifie la boîte à pharmacie de la maison ainsi que mes vaccins
5. J'essaie de pratiquer régulièrement une activité sportive

●● **Point repère** : Le thème de la « santé et bien-être » est moins quantifiable que les autres thématiques. Il est plus subjectif et diffère énormément selon les personnes. Cette thématique prend également en compte la transversalité de plusieurs thèmes comme l'air intérieur, les bâtiments...

Risques



Les risques peuvent être de deux types : naturels et technologiques. Des gestes simples existent pour les maîtriser en commençant en priorité par bien s'informer et si possible à participer à des formations.

✓ Actions

1. Je m'informe sur la prévention des risques
2. Je participe à des formations comme l'apprentissage des gestes de premiers secours
3. Pour éviter les accidents domestiques, je protège les prises électriques et je mets les produits dangereux hors de portée des enfants

●● **Point repère** : Informez-vous dans la mairie de votre ville sur les éventuels risques présents dans votre zone d'habitation.



Coopération locale, internationale et communication

Les enjeux de la coopération concernent l'éducation, la santé mais aussi l'industrie ou encore l'environnement. La coopération conduit à des échanges, des liens et des partenariats divers et variés.

La communication et la sensibilisation au développement durable sont d'autant plus importantes qu'elles permettent d'établir des relations basées sur le partage.

Vous pouvez simplement agir en sensibilisant vos proches sur leurs modes de production et de consommation.

Actions

1. J'essaie de m'engager dans des associations diverses
2. J'essaie de participer à la semaine contre le racisme, pour la sécurité routière...

 **Point repère :** N'hésitez pas à contacter les associations proches de chez vous, les organismes humanitaires, les comités de quartier et à participer aux différentes manifestations organisées.

Solidarité



L'objectif de la solidarité internationale est de favoriser l'équité sociale et de réduire les inégalités entre pays. Elle permet l'accès à de meilleures conditions et qualité de vie pour tous à un niveau plus équitable.

La solidarité s'exprime à toutes les échelles, depuis la famille en passant par le quartier, la commune mais aussi les pays.

Actions

1. Je participe à la semaine de solidarité internationale
2. J'essaie d'être bénévole dans des associations caritatives (Restos du cœur, Croix Rouge Française...)
3. Je fais des dons à Emmaüs ou à d'autres organismes

 **Point repère :** 700 000, c'est le nombre de personnes accueillies par les Restos du Cœur en 2007/2008 grâce à 51 500 bénévoles !

Tous les ans la semaine de la solidarité internationale est organisée dans toute la France, renseignez-vous sur les animations organisées près de chez vous.

Pour aller plus loin...

Si vous souhaitez plus d'informations sur un thème en particulier ou sur une liste plus complète des gestes à réaliser chez vous en faveur du développement durable, vous pouvez vous référer aux sites Internet et livres suivants :

Livres :

- « **L'avenir de la Terre** » : Le développement durable raconté aux enfants.
Yann Arthus Bertrand
- « **Le Petit Livre Vert** » : Plus de 100 gestes classés par lieux de vie (cuisine, salon, salle de bains, école, bureau, voyage...) y sont répertoriés : www.fondation-nicolas-hulot.org

Sites Internet :

- **ADEME** : l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. L'agence met à disposition du grand public ses capacités d'expertise et de conseil dans les domaines suivants : déchets, efficacité énergétique, énergies renouvelables, qualité de l'air... : www.ademe.fr/
- **Agence bio** : groupement d'intérêt public en charge du développement et de la promotion de l'agriculture biologique : <http://www.agencebio.org/>
- **Alter Eco** : Petites et Moyennes Entreprises exclusivement dédiées à l'importation et à la distribution de produits issus du commerce équitable : <http://www.altereco.com/>
- **Artisans du monde** : 1^{er} réseau français de commerce équitable : <http://www.artisansdumonde.org/>
- **Bilan carbone personnel** : évaluer vos émissions de gaz à effet de serre : http://www.bilancarbonepersonnel.org/index.php?type_page=generique&page=accueil
- **Comité 21** : le comité français pour l'environnement et le développement durable est une association à but non lucratif née en 1995 pour faire vivre en France l'Agenda 21, programme d'actions pour le 21^{ème} siècle ratifié au Sommet de la Terre de Rio : <http://www.comite21.org/>
- **Cosmebio** : association professionnelle de cosmétique écologique et biologique : <http://www.cosmebio.org/>
- **Eco-label européen** : label écologique officiel européen qui prend en considération le cycle de vie du produit à partir de l'extraction des matières premières, la fabrication, la distribution, et l'utilisation jusqu'à son recyclage ou son élimination après usage : <http://www.ecolabels.fr/fr/l-eco-label-europeen-qu-est-ce-que-c-est>

- **Empreinte écologique** : outil pour calculer la pression qu'exerce l'homme sur la nature (évaluation de la surface productive nécessaire à une population pour répondre à sa consommation de ressources et à ses besoins d'absorption de déchets). De nombreux sites vous permettent de la calculer dont le WWF :
<http://www.footprint-wwf.be/footprintpage.aspx?projectId=100&languageId=1>

- **Espaces Info-Energie (ADEME)** : dans ces espaces, des spécialistes vous informent et vous conseillent sur toutes les questions relatives à l'efficacité énergétique et au changement climatique : quels sont les gestes simples à effectuer ? Quel type d'équipement choisir ? Quelles sont les aides financières accordées ? :
<http://www.ademe.fr/particuliers/PIE/InfoEnergie.html>

- **FSC (Forest Stewardship Council)** : label assurant que la production d'un produit à base de bois (ex. meuble) a respecté des procédures garantissant la gestion durable des forêts :
<http://www.fsc-france.fr/>

- **Grenelle de l'environnement** : ensemble de rencontres politiques visant à prendre des décisions à moyen et long terme en matière d'environnement et de développement durable :
<http://www.legrenelle-environnement.fr/>

- **Max Havelaar** : label international qui regroupe des Organisations Non Gouvernementales et des représentants de producteurs pour le commerce équitable :
<http://www.maxhavelaarfrance.org/>

- **Mes courses pour la planète** : premier guide pratique en ligne de la consommation responsable :
<http://www.mescoursespourlaplanete.com/>

- **Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire** : pour s'informer de l'actualité et de toutes les dispositions et lois prises en faveur du développement durable : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/>

- **NF environnement** : certification écologique officielle française qui distingue les produits dont l'impact sur l'environnement est réduit : http://www.marque-nf.com/pages.asp?ref=gp_reconnaitre_nf_nfenvironnement&Lang=French

- **PEFC** : certification forestière d'une gestion durable des forêts :
<http://www.pefc-france.org/>

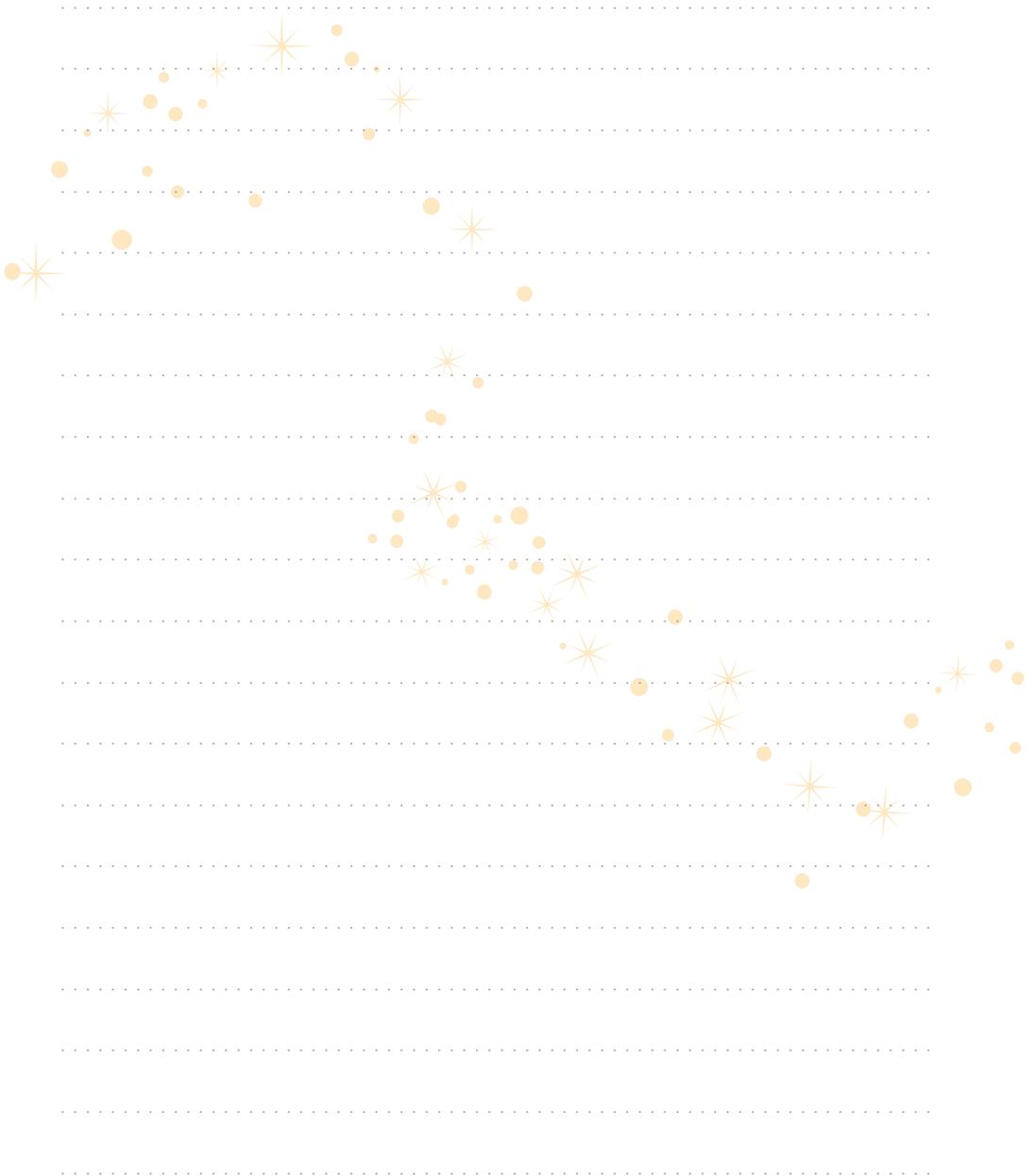
- **PFCE (Plate-Forme pour le Commerce Équitable)** : collectif national de concertation et de représentation d'acteurs de commerce équitable français :
<http://www.commerceequitable.org/>

D'autres informations sont aussi disponibles sur le site Internet du CDMM : www.cdmm.fr

Source des données :

Données 2008/2009 issues principalement des sites Internet Vedura et de l'ADEME ainsi que du « Petit Livre Vert pour la Terre » de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme.

Notes







100%



Papier recyclé

Contact :

Centre de Découverte du Monde Marin

Base de l'Aigle Nautique (1^{er} étage)

50 Bd Franck Pilatte

06 300 NICE

Tél : 04 93 55 33 33

Fax : 04 93 55 44 44

cdmm-dd@orange.fr

www.cdmm.fr



CENTRE DE DÉCOUVERTE DU MONDE MARIN

En partenariat avec

